L’approche internationale de la Défense luxembourgeoise

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (S€D)

La Région IHEDN-Pôle Luxembourg, qui réunit des anciens auditeurs de l’Institut des Hautes Études de défense nationale de Paris (AAIHEDN-RN), a organisé le 10 juillet au Cercle Munster de Luxembourg un dîner – conférence - débat au cours duquel monsieur Nicolas Gierten, Directeur adjoint de la Défense au Ministère grand-ducal des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce, a présenté « L’approche internationale de la Défense luxembourgeoise ».

M. Gierten a rappelé que **la politique étrangère luxembourgeoise** est basée sur des valeurs de liberté, de paix et de sécurité, de démocratie, des droits humains et de dignité, de solidarité, de tolérance, de pluralisme et d’égalité des chances ; elle repose pour la gestion des crises sur l’action conjointe de la diplomatie, de la défense et de la coopération au développement. La défense est territoriale, elle s’étend à l’Union européenne (UE) et aux alliés de l’Organisation du traité de l’Atlantique Nord (OTAN) en cas de défense collective.

La ministre de la Défense définit **la politique de défense du Luxembourg** ; elle assure le suivi de l'organisation et de la gestion du personnel de l'Armée luxembourgeoise dans les domaines législatif, réglementaire et budgétaire ; elle participe à la définition des positions luxembourgeoises au sein de l’UE, de l’OTAN et de l’ONU ; elle planifie les investissements et le développement des capacités et moyens militaires, dans le cadre tracé par deux documents: l'accord de coalition 2023-2025 et les lignes directrices de la défense luxembourgeoise à l’horizon 2035. Celles-ci fixent le cadre politique de l’action de la Défense luxembourgeoise ainsi que les grandes lignes de la politique de défense, qui s’inspire de la politique de sécurité et de défense commune de l’UE, en particulier des orientations contenues dans la Boussole stratégique, mais principalement des mesures prises par l’OTAN en réponse à la détérioration des relations avec la Russie après 2014. L’UE n’aura en effet jamais la défense comme point fort.

C’est pourquoi le Luxembourg attache une importance particulière à la coopération entre l’UE et l’OTAN, afin de disposer d’un éventail plus large d’instruments. Depuis les années 1990, dans le cadre d’un Accord UE-OTAN « Berlin+ », l’UE a eu recours aux moyens de l’OTAN, notamment pour la mission Althea en Bosnie, mais la coopération officielle et en matière de gestion de crises est rendue très compliquée à cause du différend turco-chypriote. Néanmoins, il existe aujourd’hui 74 « actions communes » de coopération, p.ex. en matière de menaces hybrides, cyber, etc.

L’OTAN s’est fixé comme objectifs la mise sur pied d’une *Very High Readiness Joint Task Force*, une brigade terrestre déployable à très courte échéance et la mise à disposition de 30 bataillons mécanisés, 30 escadrons aériens et 30 navires de combat dans un délai de 30 jours dans le cadre de la *NATO Readiness Initiative*. Comme la situation s’est encore aggravée le 24 février 2022 avec l’invasion russe en Ukraine, les plans de défense ont été activés et les troupes ont été placées sous le commandement du *Supreme Allied Commander Europe*.

L’augmentation de **l’effort luxembourgeois de défense** depuis 2014 est substantielle. Celui-ci est passé de 0,39 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013, soit 190 millions, à 0,72 % en 2024, soit 700 millions. Comme c’est encore insuffisant, le cadre politique précité table sur un effort de défense porté à 1% du PIB d’ici 2028 et à 2% du revenu national brut (RNB)[[1]](#footnote-1) en 2030, conformément à la décision du Conseil atlantique à Vilnius.

Toutefois, mettre des crédits à disposition de l’armée ne suffit pas à créer des capacités militaires, une intégration internationale est indispensable pour cela. C'est pourquoi l'acquisition de drones d’observation du type « Integrator X-300 » se fait conjointement avec les Pays-Bas et la Belgique ; l'achat de véhicules blindés de commandement, de liaison et de reconnaissance *MOWAG Eagle V* pour l’Armée, en remplacement des vétustes et trop légers véhicules *HMMWV* et *PRV/Dingo*, se fait par l’Agence OTAN de soutien et d’acquisition (la NATO Support & Procurement Agency - NSPA).

Le Luxembourg constate combien il est nécessaire d’augmenter la production industrielle pour la défense : la Pologne a été obligée d’acheter des systèmes d’armes en Corée du Sud, faute de capacités suffisantes en Europe. Au Luxembourg, ce sont 83 petites et moyennes entreprises et start-ups duales qui sont actives.

Le Luxembourg participe aux actions du BENELUX. Il appuie la NSPA. Il fournit du soutien logistique et de la maintenance de matériel militaire notamment pour l’armée de l’air américaine en Europe. Il promeut une Union de la défense, ayant constaté le besoin d’une politique européenne de défense commune et cohérente.

Le Luxembourg soutient activement le renforcement des capacités militaires de l’**Ukraine**. Dès mars 2022, des stocks de l’Armée lui ont été livrés. Puis, des équipements ont été achetés à des fournisseurs étrangers. Le Luxembourg a ensuite participé au soutien organisé et structuré par le groupe de contact sur la défense de l'Ukraine, qui réunit mensuellement à Ramstein 54 États. Ils aident la défense de l'Ukraine par l'envoi d'équipements militaires en réponse à l'invasion russe. La valeur des équipements donnés par le Luxembourg en 2022 était de €74,4 millions ; en 2023, de €96 millions ; en 2024, elle sera de €80 millions minimum. En outre un accord de sécurité bilatéral a été signé pour une période de 10 ans.

La Défense luxembourgeoise développe des capacités militaires dans les domaines terrestre, aérien, cyber et spatial.

**Dans le domaine terrestre**, un bataillon de reconnaissance belgo-luxembourgeois deviendra, en 2030, apte au combat médian grâce à des véhicules Jaguar, Griffon et Serval qui seront acquis dans le cadre du partenariat franco- belge pour la capacité motorisée, bien que ceci prive le Luxembourg d’un retour économique sur cet investissement.

**Dans le domaine aérien**, un avion militaire de transport Airbus A400M acquis par la Défense luxembourgeoise est basé à Melsbroek, au sein d’une escadrille binationale belgo-luxembourgeoise, qui comporte aussi 7 A400M belges. Le Luxembourg fournit des pilotes et des soutiers et contribue à un huitième des frais d’exploitation. Pour aider à combler une lacune capacitaire stratégique de l’UE et de l’OTAN, le Luxembourg finance le programme multinational Airbus A330 *Multi-Role Tanker Transport* (MRTT), aux côtés de l’Allemagne, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Norvège et de la république tchèque, ce qui lui donne accès à 1.200 heures de vol par an, dont un tiers est mis à disposition des autres nations. Les MRTT sont basés à Eindhoven et à Cologne.

**Dans le domaine spatial**, la Défense luxembourgeoise fournit depuis 2018 des services de communications sécurisées grâce au satellite géostationnaire GovSat-1, opéré par le partenariat public-privé *LuxGovSat*, pour couvrir la zone allant de l’Europe centrale au Proche-Orient. La Défense luxembourgeoise a publié en février 2022 une stratégie spatiale de défense. Elle envisage pour 2025, dans le cadre du programme LUXEOSys, le lancement d’un satellite d’observation de la Terre, équipé d’une caméra à haute résolution. Les images qu’il fournira seront partagées gratuitement avec notamment des pays partenaires, des organisations internationales et des instituts de recherche, pour un usage civil ou militaire.

**Dans le domaine cyber**, la Défense luxembourgeoise a mis en place une plateforme de simulation qui réplique un environnement réel d’attaques cyber, en coopération avec la NSPA pour l’acquisition et la maintenance de *Cyber Range*. Ceci permet de s’entraîner et de développer des compétences afin de réagir de manière efficace en cas d’attaque. *Cyber Defence Cloud* est un projet en cours de développement avec la NSPA pour le stockage et le traitement sécurisés d’informations hautement classifiées. Il sera hébergé dans des centres de calcul Tier-IV situés au Luxembourg, exploité par la Défense luxembourgeoise, opéré et maintenu par la NSPA. Il pourra être utilisé par le Luxembourg, l’OTAN, l’UE et les États alliés.

**Les opérations extérieures** pour lesquelles, au 2 juillet 2024, 38 militaires luxembourgeois étaient déployés en Roumanie, Hongrie, Bulgarie et Slovaquie, visent principalement à renforcer le flanc est de l’Alliance, mais aussi à lutter contre le terrorisme islamiste en Afrique, tandis que 9 autres étaient en attente d’être déployés. Cela peut paraitre peu, sur un effectif total de 1.200 militaires, mais ceux qui sont en opérations extérieures doivent être relevés tous les quatre mois environs, ce sont donc environ 200 militaires qui sont concernés par ces déploiements. La petitesse de l’effectif luxembourgeois entraîne une proportion plus élevée de fonctions administratives et logistiques que dans les armées plus nombreuses, mais il parvient néanmoins à exécuter un large éventail de missions.

Pour répondre aux exigences au niveau international, notamment de l’OTAN, qui demande une armée plus robuste, avec des équipements plus lourds, et sur le plan national, qui recourt à l’Armée de façon croissante, la Défense luxembourgeoise envisage une loi-cadre qui créera de nouvelles carrières au sein de l’Armée et prolongera la durée d’engagement des soldats volontaires, afin de pourvoir au besoin croissant de personnel qualifié et hautement spécialisé.

Après son exposé, M. Gierten a répondu à de nombreuses questions, qui portaient notamment sur la coopération avec l’Université du Luxembourg en matière de recherche. Il a répondu que le financement est assuré. Il estime par ailleurs qu’un effort de défense de 2 % du PIB ou du RNB est insuffisant, compte tenu des menaces actuelles et du fait que les États-Unis d’Amérique ont une priorité : la zone indopacifique. Ils consacrent 4,3 % de leur PIB à la Défense, mais ils bénéficient d’un important retour économique. Pour M. Gierten, il est possible d’améliorer l’efficience des dépenses de défense, en appliquant les standards OTAN, tout en veillant à soutenir notre industrie de défense. A propos du commandement du bataillon de reconnaissance belgo-luxembourgeois, M. Gierten explique qu’un *Memorandum of understanding* précise comment se prennent les décisions dans un cadre multinational, car cela reste difficile, comme le montrent l’amirauté BENELUX, le corps d’armée germano-néerlandais, etc. Les Belges et les Luxembourgeois ont l’avantage d’une coopération opérationnelle qui remonte à la guerre de Corée, mais restent contraints par un armement et un équipement qui sont parfois disparates.

M. Gierten juge que s’il devait être élu, M. Trump ne perturberait pas plus l’OTAN qu’il ne l’a fait lors de son premier mandat. Ce qui a changé l’OTAN, c’est la guerre en Ukraine et l’éventualité d’une crise entre la Chine communiste et Taiwan en 2027. Le soutien de l’Europe dans ce cadre est essentiel pour les Américains, mais les Européens doivent savoir qu’ils seront seuls pour se défendre, la zone indopacifique sera prioritaire pour les États-Unis d’Amérique.

Quant à la défense européenne, M. Gierten considère que le commissaire européen à la défense qui est envisagé sera surtout chargé de l’industrie de défense. Il se réjouit que la Banque européenne d’investissement ait décidé d’accroître le soutien qu’elle apporte à ce secteur, grâce à l’élargissement de la notion de double usage, civil et militaire. Les guerres en Arménie puis en Ukraine ont montré l’importance des drones qui se vendent pour quelques centaines ou milliers € mais peuvent détruire des systèmes d’armes qui coûtent des millions ou des milliards €. Les petites et moyennes entreprises des petits pays devraient investir dans les drones. Enfin, M. Gierten se félicite de la solidarité des petits pays au sein de l’UE et de l’OTAN.

1. Le RNB = le PIB plus les revenus primaires en provenance du reste du monde moins les revenus primaires versés au reste du monde. [↑](#footnote-ref-1)